

## **Newsletter de la CPSA 2/2023**

### **Le nouvel outil d'application entre dans sa phase de réalisation**

Suite à la validation de la « vague 1 » par l'assemblée générale de la CPSA le 23 novembre 2022, l'équipe de projet n'a pas tardé à démarrer les premiers travaux de réalisation. Comme mentionné dans la dernière newsletter, la réalisation du nouvel outil d'application se fera en plusieurs phases (modules) au cours des prochains mois. Nous sommes très heureux que les travaux relatifs au premier module aient pu être achevés avec succès, dans les délais, à la fin du mois de février.

Outre la structure générale de la nouvelle solution, la première étape de développement a déjà permis de réaliser diverses adaptations spécifiques au secteur principal de la construction, dont le processus de contrôle en matière de location de services, les exigences relatives à la saisie de plusieurs périodes de contrôle et l'intégration du SIAC. L'outil d'application prend forme !

Au cours des prochains mois, quatre autres modules de mise en œuvre vont être réalisés. Dans ce cadre, les fonctionnalités éprouvées seront transférées progressivement du Reporting Tool de la CPSA (RT CPSA) à la nouvelle solution ; différentes innovations intéressantes seront en outre implémentées et offriront un gain d'efficacité. Après la phase-pilote prévue en automne 2023, le nouvel outil d'application sera introduit auprès de toutes les CPP au début de l'année 2024.

### **Lever de rideau pour le nouvel outil d'application**

<b>Save</b>	<b>the</b>	<b>date :</b>	<b>Inspire</b>	<b>Session</b>	<b>#1</b>
-------------	------------	---------------	----------------	----------------	-----------

Mardi 04.04.2023, 08h30 – 09h30 (allemand)

Jeudi 06.04.2023, 08h30 – 09h30 (français)

Dans le cadre des « Inspire Sessions », les directeurs et directrices ainsi que les collaborateurs et collaboratrices des secrétariats des CPP sont régulièrement informés des derniers développements et des nouvelles fonctionnalités mises à disposition. Les Inspire Sessions sont proposées en ligne sous forme d'événement en direct via Microsoft Teams. Profitez de cette occasion pour découvrir la nouvelle solution et apprendre comment cet outil numérique moderne et efficace facilitera votre travail au quotidien. Lors des Inspire Sessions, vous aurez bien entendu également la possibilité de poser des questions d'ordre général au sujet de la nouvelle solution à l'équipe de projet.

### **Vous ne pouvez pas participer personnellement à la Inspire Session ? Pas de problème !**

Toutes les sessions seront enregistrées et mises à disposition des secrétariats des CPP sur notre nouveau [portail d'information sur l'outil d'application](#), afin que vous puissiez les regarder et les écouter plus tard. Vous trouverez également sur ce portail d'information toutes les dates des prochaines Inspires Sessions prévues en 2023.

## Série : Cinq questions à...

Dans notre série « Cinq questions à... », nous donnons la parole à des personnes qui participent, en coulisses, au projet « nouvel outil d'application ». Dans l'édition d'aujourd'hui, Andrea Novak, membre du groupe de travail CPP, nous parle de son rôle dans le projet, de sa motivation et de ses attentes en lien avec le projet.



**Andrea Nowak**

Peux-tu nous en dire plus sur ton rôle dans le projet ?

En tant que représentante des CPP du secteur principal de la construction, j'ai fait partie dès le début du groupe de travail CPP qui a défini les processus et les fonctions que devait contenir le nouvel outil. Je fais aussi partie du groupe d'utilisateurs et utilisatrices de Baticontrol avec Vladan Lazic. Notre but est de mieux comprendre l'utilisation de Baticontrol et de formuler des suggestions en lien avec les principales fonctions qui sont importantes pour les CPP. Ce groupe de travail est composé de personnes qui représentent les CPP et les associations de contrôle de différentes branches ainsi que des représentants et représentantes techniques de l'équipe de projet. Son rôle consiste à élaborer les nouvelles fonctions, puis à les vérifier dans le système test, avant qu'elles soient implémentées. Enfin, j'ai des échanges réguliers avec les représentants et représentantes de l'équipe de projet sur des questions plus précises.

Qu'est-ce qui te motive à participer à ce projet ?

1. En raison de son âge avancé, l'outil de la CPSA a atteint les limites de son potentiel de développement et ne correspond plus aux exigences actuelles en matière d'application. Il faut par conséquent le remplacer, ce qui nous donne une occasion unique d'adapter le nouvel outil à nos besoins actuels.
2. Pour moi, la numérisation nous offre une véritable opportunité d'optimiser le travail, aujourd'hui purement administratif, en matière d'application, afin que les personnes qui travaillent au sein des CPP puissent se concentrer sur les tâches d'application concrètes.

3. Le travail initial est considérable, mais notre but est de créer une réelle plus-value pour les CPP et, en fin de compte, pour l'application.

Quels sont les plus grands défis selon toi ?

L'un des défis actuels est la mise en œuvre correcte, dans l'outil, des fonctions techniques qui ont été définies sur la base des besoins des utilisateurs et utilisatrices. Le processus d'intégration, ou onboarding, des CPP sera, dans un second temps, un défi majeur, notamment parce qu'il existe, dans le cadre des processus définis, des procédures et méthodes de travail qui varient d'une CPP à l'autre.

Quels sont les principaux avantages de ce projet pour les CPP et leur personnel ? De quoi peuvent se réjouir les utilisateurs et utilisatrices ?

Concrètement, je pense qu'on peut se réjouir en particulier des avantages suivants :

1. Une gestion des modèles axée sur les processus
2. La fonction « espace réservé », intégrée aux modèles, permettra d'insérer automatiquement dans le courrier modèle sélectionné les principales « données de base » fixes du cas, qui auront été saisies dans l'outil
3. La fonction « glisser-déposer » pour les documents
4. Une gestion des délais qui peut être associée aux documents enregistrés dans l'outil.
5. Un archivage des documents en fonction non seulement du cas, mais également de l'entreprise concernée
6. Une stratégie de contrôle, c'est-à-dire un planificateur de contrôle dans l'outil qui sera doté d'options de filtrage utiles
7. Une gestion des séances intégrée à l'outil et la possibilité de communiquer avec des tiers (p. ex. les commissions et les contrôleurs)
8. Des fonctions de recherche, de filtrage et d'exportation qui facilitent les recherches (p. ex. pour les questions et les cas suspects) et rendent obsolète la tenue de listes en-dehors de l'outil

Que voudrais-tu dire à tes collègues des CPP en ce qui concerne le processus de changement à venir ?

Les nouveautés ne seront pas toutes disponibles dans l'outil dès le premier jour. Ce changement est une belle opportunité, mais le projet « nouvel outil d'application » est un processus et nous aurons besoin d'un feedback actif des utilisateurs et utilisatrices après le lancement, pour continuer à développer et améliorer cet outil. Cela permettra de remédier aux petites imperfections du début et de répondre au fur et à mesure aux besoins des utilisateurs et utilisatrices qui n'auraient pas encore été pris en compte.